

SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE DE BERNE
FREIBURGER-VEREIN BERN



1920-2020

Célébration du centenaire

Fribourg et Praz, le mercredi 22 juin 2022

Journée du 22 juin 2022

Brève allocution de Michel Schwob, président de la Société fribourgeoise de Berne (SFB)

Monsieur le Syndic de la commune de Mont-Vully,

Messieurs les présidents d'associations romandes et francophones de Berne et environs,

Messieurs les membres d'honneur,

Mesdames les membres du comité de la SFB

Mesdames et Messieurs les membres de la SFB,

Cher Monsieur Stegmann (notre chauffeur),

Avant de passer à l'allocution proprement dite, je souhaite vous remercier de votre présence, vous toutes et tous qui avez répondu à l'invitation du comité. Je remercie en particulier Monsieur Guy Petter, syndic de la commune de Mont-Vully qui nous fait l'honneur de sa présence parmi nous. Autres personnes qui nous font cet honneur : Monsieur Jean-Philippe Amstein, président de l'Association romande et francophone de Berne et environs, Monsieur Georges Ray, président de la Patrie vaudoise, Monsieur Hervé Huguenin, président de la Société des Neuchâtelois à Berne, et Monsieur Jean-François Perrochet, président du Club de randonnée et de ski de fond. Je souhaite enfin une bienvenue cordiale à Messieurs Louis Magnin et Claude Favre, nos anciens présidents et actuels membres d'honneur.

Je me dois enfin de vous transmettre les excuses des personnes qui ne peuvent pas être des nôtres aujourd'hui. Il s'agit de Pierre-Alain Huser, membre de notre comité, et de son épouse Janine, Claudine Meyer, présidente de Berne-Accueil, Eric Lauper, Secrétaire général de l'Université des aînés de langue française de Berne, Pierre et Patricia Barré, Albert et Rolande Python, qui m'ont envoyé hier un message fort sympathique,

Francis et Adrienne Gremaud

Solange Bulliard, Lucienne Boschung, Marie Doutaz, Simone Fetzter-Dupasquier, Bernadette Grosjean, Antoinette Mazouer et Edith Schaller, enfin notre vice-doyen, sinon en âge, du moins par l'entrée dans l'association, Monsieur Jean Rossier, membre depuis 1958 (seule Madame Solange Bulliard fait mieux, elle qui est membre depuis 1954).

Je vous lis le message de Jean Rossier :

Monsieur Schwob, cher Président, bonjour

J'ai attendu, attendu en pensant que je puisse me passer de la sieste journalière ; impossible. Elle est indispensable.

Mes 95 ans commencent à peser. Je me vois donc dans l'obligation de renoncer au voyage du centenaire, Ceci me fait beaucoup de peine. Les participants auraient eu l'occasion de faire connaissance du doyen, dernier membre d'honneur de la société encore en vie et moi d'une société encore bien vivante.

Transmettez mes meilleures salutations aux participants et PARDON.

Recevez, monsieur le Président, mes salutations fribourgeoises et mes meilleurs vœux pour une belle journée.

J'en viens à ce que je pourrais appeler avec grandiloquence mon message.

Je l'avoue, il ne me reste pas grand-chose des huit années d'étude du latin. Une citation cependant ne saurait être oubliée, puisque le Message du collège Saint-Michel nous la rappelle plusieurs fois l'an. C'est Ovide qui disait ceci vers l'an 15 de notre ère : « Nous louons nos anciens, mais nous sommes de notre temps ». En ce jour où, certes avec retard, dû non pas à notre assimilation en pays bernois, mais à un méchant virus et à ses mutants, nous célébrons le centenaire de notre société, j'ai envie sinon de contredire Ovide, du moins d'improviser une variation sur sa citation en disant ceci : nous sommes certes de notre temps, mais cela ne nous empêche pas de louer les anciens. Car, si nous pouvons fêter ces 100 ans de vie, c'est grâce à celles et ceux qui ont vu en 1920 l'importance de permettre aux Fribourgeois et Fribourgeoises venus à Berne se mettre au service de la Confédération et de ses régies de se retrouver dans un cadre familial, de veiller au maintien des traditions fribourgeoises et de concilier du côté de la ville fédérale ce que Gonzague de Reynold appelait *Le Génie de Berne et l'Âme de Fribourg*. Et puis, entre celles et ceux qui ont porté la SFB sur les fonts baptismaux et nous, les membres actuels, qui essayons de porter le flambeau, innombrables sont les bonnes volontés qui ont assuré la continuité ou l'adaptation lorsque cela fut nécessaire. Sachez en effet, Monsieur le syndic et vous qui avez rejoints récemment nos rangs, que notre société a beaucoup évolué. Même si je renonce pour notre bien à toutes et tous à un exposé historique, je me dois de rappeler que, jusqu'il y a peu, ce sont les membres de la SFB, menés par les

membres de leur comité et leur président, qui assumaient toutes les tâches liées à l'organisation des manifestations, qui étaient sur scène, mettaient la main à la pâte, étaient aux fourneaux et autres caquelons, faisaient le service ou jouaient à Saint-Nicolas, bref, exécutaient tous les travaux qu'il faut effectuer avant, pendant et après les manifestations. L'âge venu, ces tâches parurent de plus en plus lourdes, reposant sur toujours moins d'épaules, jusqu'au moment où il fallut se rendre à l'évidence : les forces manquaient et la fin de la société approchait ; elle fut même à l'ordre du jour d'une assemblée générale. C'est alors que, en 2015, une petite équipe, à l'incitation notamment du regretté Jean-Pierre Javet, a pris le relais, se contentant cependant d'organiser et de gérer, le travail lui-même étant « délocalisé » dans les restaurants. Le but était de nous permettre au moins de nous retrouver régulièrement, à l'assemblée générale, pour la sortie d'été, à l'occasion de la Bénichon et pour la fondue. C'était le cap que nous nous étions fixé, Joséphine Galley, Pierre-Alain Huser, Marco Carugo remplacé entretemps par Nelly Tarabusi, et moi-même. Et nous nous sommes aussitôt mis au travail. Nous savions en effet, consciemment ou non, que - je reprends ici une phrase lue dans un ouvrage d'une auteure que j'admire beaucoup, la franco-sénégalaise Fatou Diome, « Le cap n'est jamais hors d'atteinte, c'est le temps que l'on perd avant de se mettre en route qui l'éloigne »¹.

Combien de temps tiendrons-nous encore, doit-on se demander. En effet, nous peinons à maintenir un effectif et même à ne pas trop le réduire, pas trop rapidement. Nous n'avons plus aujourd'hui que 51 membres. En outre, nous ne réussissons pas vraiment non plus à rajeunir notre effectif. Force m'est d'emprunter à Raymond Farquet, auteur valaisan que j'ai néanmoins le droit de citer ici, puisqu'il a étudié à Fribourg, une phrase lue dans son livre « Les funérailles d'une herbe » : « Oui, tu comprends ! Ici, il y a plus de cinquante ans en haut que de cinquante ans en bas »². Pourquoi cette situation ? La réponse est simple et connue : le progrès. Car c'était bien dans l'air du temps que la Confédération mette fin à une situation, qui fut certes favorable à l'éclosion de nos sociétés et au canton de Berne, mais qui ne répondait plus aux exigences de l'époque et aux prérogatives des autres cantons, qui ne tenait pas compte d'une mobilité en constante amélioration et qui aurait été en contradiction avec la Constitution fédérale qui donne aux Suisses et aux Suissesses le droit de s'établir en un lieu quelconque du pays. Il n'y a donc plus cette obligation de domicile qui contraignait tout agent de la Confédération et de ses régies à résider dans la région bernoise. Pour l'anecdote, je rappelle ici que la Constitution fédérale actuelle ne mentionne aucunement que l'Assemblée fédérale et le Conseil fédéral ont leur siège à Berne. La fin de l'obligation

¹ Fatou DIOME, Les veilleurs de Sangomar. Editions Albin Michel 2019 (p. 199)

² Raymond FARQUET, Les funérailles d'une herbe. Editions l'Aire bleue, p. 32

de domicile signifiait simultanément la fin programmée de nos associations romandes. En effet, qui travaille à Berne une quarantaine d'heures par semaine et vit le reste du temps dans un autre canton n'a aucun besoin d'une société telle que la nôtre. A cela s'ajoute que les jeunes d'aujourd'hui ressentent moins que nos aînés et nous -mêmes le besoin de ces contacts sociaux que permet la vie associative. Faut-il le regretter ? Personnellement, je ne le crois pas. Bien sûr, un brin de nostalgie ne fait de mal à personne. Mais voilà, les temps changent à l'ère actuelle comme ils l'ont toujours fait, peut-être un peu plus rapidement que jadis. Pour revenir à Ovide et à la citation évoquée il y a un instant, je dirais que l'on doit se féliciter de ce qu'ont fait les anciens et que l'on a le droit d'être fiers de ce que nous avons fait, mais qu'il faut aussi prendre acte d'une évolution et accepter que les besoins de nos cadets ont changé dans cette société globalisée et informatisée.

Nous voici donc réunis ce jour pour, avec deux ans de retard, fêter le centenaire de la Société fribourgeoise de Berne. C'est l'occasion d'exprimer un sentiment de reconnaissance qui nous habite tout au long de cette journée – c'est la raison pour laquelle je renonce à vous imposer une minute de silence comme je le fais en assemblée générale : c'est la reconnaissance que nous devons à celles et ceux qui ont fondé notre société et qui l'ont développée tout en l'adaptant à l'évolution de la situation, grâce à quoi cette association est un peu notre famille. Tous les présidents qui se sont succédé, toutes celles et ceux qui ont exercé des fonctions dans les organes de la société, toutes les personnes qui, depuis 1920 et jusqu'à ce jour, ont adhéré à la SFB et l'ont donc animée, méritent nos remerciements. Ma gratitude s'étend plus encore aux présidents que j'ai connus, à ceux qui sont devenus nos membres d'honneur (Jean Rossier, Claude Favre et Louis Magnin ici présents), aux anciens membres du comité et bien sûr, pour ne pas dire avant tout, à mes collègues actuels ou récents du comité : Joséphine Galley, vice-présidente et secrétaire, Pierre-Alain Huser, trésorier, malheureusement absent aujourd'hui, Nelly Tarabusi qui nous a rejoints il y a deux ans, qui organise nos manifestations et à qui nous sommes donc redevables du succès de cette journée, et enfin Marco Carugo qui a quitté le comité il y a deux ans et à qui, avec son épouse Maria, j'adresse un salut cordial.

Encore une fois merci, Monsieur le syndic, Mesdames et Messieurs, de votre présence ici et de la patience bienveillante avec laquelle vous avez écouté ce discours. Je souhaite que la journée continue à nous être favorable et que vous passiez toutes et tous un bel été. Je me réjouis déjà de vous revoir le 9 octobre pour la Bénichon et le 18 novembre pour la fondue.